



Association pour le développement social  
Et la participation citoyenne en milieu urbain  
Fraternité – Amour - Développement  
Aut. n° 149/RDDA/C19/BAPP

---

## DIALOGUE DE HAUT NIVEAU SUR LES MIGRATIONS INTERNATIONALES ET LE DÉVELOPPEMENT

Nations Unies, New York, 15 juillet 2013

### AUDITIONS INFORMELLES INTERACTIVES SUR LES MIGRATIONS INTERNATIONALES ET LE DÉVELOPPEMENT

#### THEME 2: PROTECTION ET DROITS DES MIGRANTS

#### Les recommandations des consultations régionales sur les femmes, les enfants et les migrants en détresse

Mesdames et messieurs les représentants des gouvernements,  
Militantes et militants de la société civile,  
Chers participants à cette assemblée.

Je remercie mes pairs de la société civile qui ont bien voulu me convier à prendre la parole en leur nom.

La situation actuelle des personnes migrantes dans le monde nous interpelle tous, au regard des multiples exactions, tortures et autres humiliations dont subissent des millions de personnes simplement par ce qu'ils ont voulu jouir d'un Droit. Oui le Droit d'aller et de venir tel que reconnu par l'article 13 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Il y a quelques semaines, un avion débarquait au Cameroun, une trentaine de personnes refoulées d'Allemagne. Ils étaient escortés par près de 80 policiers allemands ; on aurait cru a une escorte de criminels.

La migration, après avoir été pendant longtemps un phénomène de société, s'est retrouvée au centre des débats politiques, avant de devenir aujourd'hui un sujet économique. Le migrant étant devenu comme une marchandise qui perd ou augmente de valeur en fonction du marché.

On parle aujourd'hui **d'immigration choisie**, exactement comme on choisissait nos ancêtres à l'époque de l'esclavage, en fonction de leur stature physique.

Pour illustrer la maltraitance des migrants, je citerai en exemple un petit village au sud du Cameroun. Cette petite bourgade nommée Kye-Ossi, prise en tenaille entre trois pays, le Cameroun, la Guinée équatoriale et le Gabon, est devenue un véritable dépotoir des migrants de plusieurs nationalités, refoulés des pays voisins.

Les organisations de la société civile recommandent :

- Que les gouvernements aient un regard particulier sur les migrants confrontés à une situation conflictuelle dans le pays d'accueil.
- Une protection particulière des femmes et enfants dans les processus migratoires.
- La mise en place des politiques nationales qui garantissent la protection des personnes migrantes et des défenseurs des Droits de l'homme.
- l'harmonisation des législations nationales et internationales, afin de renforcer la protection des migrants et spécifiquement les femmes et les enfants partout dans le monde.
- La ratification par les Etats, de la convention des Nations Unies relative à la protection de tous les travailleurs migrants ainsi que les membres de leur famille.
- Que les législations nationales sur les questions migratoires soient conformes aux normes et conventions relatives aux droits de l'Homme.
- La mise en place des cadre de concertation tant au niveau national qu'international, impliquant les gouvernements, les opérateurs privés et la société civile.

Les organisations de la société civile, pour terminer, nous invitent à considérer la migration comme un choix libre à protéger, car le droit à la migration est tout simplement un droit de l'Homme

Je vous remercie

**Philippe NANGA**  
**Educateur aux Droits Humains,**  
**Coordinateur de l'ONG Un Monde Avenir**  
**Membre fondateur du GRAMI – AC et**  
**PANIDMR**



## **BIOGRAPHIE**

Philippe Nanaga, militant des droits humains, Formation BEATEP (Brevet d'Etat Animateur Technicien de l'Education Populaire) DRDJS Bordeaux France et éducateur aux Droits Humains ; Equitas Montréal au Canada. Formateur dans le domaine associatif, la gouvernance locale et la démocratie.



Personne-ressource de plusieurs réseaux de la société civile qui défendent les droits humains et la Démocratie.

Actuellement, coordinateur de l'ONG Un Monde Avenir au Cameroun, une organisation qui travaille sur trois principaux axes :

- **L'accès aux droits,**
- **La lutte contre les discriminations**
- **La mobilisation des publics**